LEVET en Berry

Bulletin Municipal d'Informations

Le nouveau Conseil Municipal

"Nous serons les élus de tous les Levétois"

3 Vie Municipale — Le nouveau Conseil

7 Vie Inter-Communale — Ligne 18 : Mode d'Emploi

9 Associations — Quoi faire à Levet

12 Histoire — Le saviez-vous?

MOT DU MAIRE

Levétoises, Levétois,

C'est avec plaisir que j'ouvre le premier numéro du nouveau bulletin d'Informations Municipales. Les membres de la commission « communication » ont voulu que ce journal fournisse les nouvelles de notre commune. Vous retrouverez ainsi quatre rubriques qui évoqueront :

- LA VIE MUNICIPALE (LES PROJETS, LES TRAVAUX EN COURS DE RÉALISATION)
- LA VIE INTERCOMMUNALE, (LES SYNDICATS, LE CONSEIL GÉNÉRAL)
- LA VIE ASSOCIATIVE ET SCOLAIRE (LES MANIFESTATIONS, LEURS ACTIVITÉS)
- L'HISTOIRE DE LEVET.

Également seront fournies des informations pratiques nécessaires à votre vie quotidienne. Une commune avec une école, avec des projets de constructions, de rénovations, avec un tissu associatif fort, avec des artisans et des commerçants variés, est une commune qui vit. Cette revue communale se veut être l'écho de «Tout ce qui bouge à Levet ».

Longue vie à « Levet en Berry »

Votre Maire : Jean-François BAROT

Le mot du Conseiller : Jean-Pierre Magnoux

La commune de Levet a vu récemment son maire et son conseil municipal se renouveler. Je souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe en place. Je me tiens bien évidemment à sa disposition pour l'aider à mener à bien les projets qu'elle ambitionne, fort légitimement, de conduire, pour améliorer le quotidien des Levetoises et Levetois. Je sais le désir des élus de tisser des liens avec leurs administrés. Ce bulletin municipal est un des moyens pour y parvenir.
Je profite de cet espace qui m'est donné pour remercier les élus qui m'ont permis de faire depuis plus de 10 ans une permanence, chaque vendredi, au chef-lieu de canton.

Permanence à Levet :

Tous les vendredis au Centre Guyot de 9 h 30 à 12 h et sur RDV au 06 88 05 57 34

Le nouveau Conseil Municipal

Jean-François BAROT
Maire

Benoît COLSON
1er Maire Adjoint
Vice-Pdt Commissions :
Finances
Appels d'offres
Personnel communal

Bernard CICHY
2ème Maire Adjoint
Vice-Pdt Commissions:
Bâtiments et Énergies renouvelables
Infrastructure, Urbanisme et Environnement

Christine THÉVENIAUX
3ème Maire Adjointe
Vice-Pdte Commissions:
Aînés, Jeunesse
Activités sportives,
culturelle et de loisirs

Karine BOUET
4ème Maire Adjointe
Vice-Pdte Commissions:
Affaires Scolaires
Garderie périscolaire
Cantine

Réjane BRIAND
Conseillère
Vice-Pdte du C.C.A.S.

Jean-Marc CHERTIER
Conseiller

Jean-Pierre CORDEAU
Conseiller

Hervé-Pierre DAVOUX
Conseiller

Daniel DUTEIL
Conseiller

Emmanuel LABONNE
Conseiller
Vice-Pdt Commission:
Activités Économiques

Bruno MARECHAL
Conseiller

Patrick MONDON
Conseiller

Agnès SZWIEC
Conseillère

Erwan ZAUGG
Conseiller
Vice-Pdt Commission:
Communication et Information

LES COMMISSIONS

	Président	Vice Président	Conseiller	Conseiller	Conseiller	Conseiller	Consultatif
Commission Finances :	J.F. BAROT	B. COLSON	H.P. DAVOUX	A. SZWIEC	P. MONDON		
Commission Personnel communal	J.F. BAROT	B. COLSON	K. BOUET	A. SZWIEC	E. LABONNE		
Commission Bâtiments et Energies renouvelables:	J.F. BAROT	B. CICHY	E. ZAUGG	JM CHERTIER	JP CORDEAU		M. GAUME
Commission Infrastructure, Urbanisme et Environnement	J.F. BAROT	B. CICHY	R. BRIAND	JM CHERTIER	JP CORDEAU		B. COLSON
Commission Affaires Scolaires, Garderie périscolaire, Cantine :	J.F. BAROT	K. BOUET	R. BRIAND	B. MARECHAL	A. SZWIEC		
Commission Activités économiques :	J.F. BAROT	E. LABONNE	R. BRIAND	H.P. DAVOUX	D. DUTEIL		
Commission Ainés, Jeunesse et Activités Sportives, culturelle et de loisirs	J.F. BAROT	C THEVENIAUX	K. BOUET	B. MARECHAL	A. SZWIEC		D. DUTEIL
Commission Communication et Information :	J.F. BAROT	E. ZAUGG	K. BOUET	D. DUTEIL	E. LABONNE		B. CICHY
Commission Appels d'offres : titulaires	J.F. BAROT	B. COLSON	B. CICHY	J.P CORDEAU	P. MONDON		
Commission Appels d'offres : suppléants	J.F. BAROT		D. DUTEIL	E. ZAUGG	A. SZWIEC		
C.C.A.S. : Membres élus	J.F. BAROT	R. BRIAND	H.P. DAVOUX	D. DUTEIL	A. SZWIEC	C THEVENIAUX	
C.C.A.S. : Membres Associations		M. CHERTIER	M.H. COLSON	M. MABIRE	A. PRIEUR	N. SENGEL	Y. CHARVY, J.DENIS
Membre du bureau du Comité de Jumelage	J.F. BAROT	C THEVENIAUX	A. SZWIEC	K. BOUET			

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 8h-12h / Fermée l'après-midi
Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi de 9 h à 12 h
(autres jours sur R.D.V.)

Les «Cassons»

Un projet de réhabilitation d'un quartier et un projet social

Exemple de réalisations (OPH du Cher)

Un programme immobilier d'envergure pour Levet

Treize nouveaux logements du type 2 au type 4 seront attribués en priorité à des personnes aux revenus modestes. Telle est l'ambition de la commune de Levet qui préfère garder auprès d'elle sa population plutôt que de laisser aux spéculateurs le soin de sélectionner la population. Cet ensemble locatif sera situé rue des Ecoles.

Cet habitat permettra le maintien dans notre agglomération rurale des personnes âgées, handicapées et que la proximité des personnes valides aidera à la solidarité.

Accueil Périscolaire : *Une ouverture imminente*

Le projet est en voie de terminaison. Cependant un certain nombre de réserves a été stipulé au maître d'œuvre concernant les finitions et les points de détails qui font la qualité de l'édifice.

En dépit de cela et malgré les nombreuses visites effectuées sur le site, nous avons corrigé et apporté des modifications notamment au niveau de l'implantation paysagée. Le paysage et la composition arborée font partie intégrante du projet et répondent à la pertinence du projet en terme de :

- ***Bon sens,***
- ***Projection dans le temps,***
- ***Entretien,***
- ***Esthétique visuelle...***

Les Projets et Travaux sur la Commune

Informations sur les travaux en cours

Aménagement autour de l'étang

Marquage du parking (Périscolaire)

Les travaux effectués depuis avril 2008 :

1. *Inventaire des biens et bâtiments communaux : état des lieux.*
2. *La préemption des « Cassons » pour un projet d'habitations socio-collectives.*
3. *La finalisation et le suivi de chantier du nouvel accueil périscolaire.*
4. *Le suivi des nouveaux lotissements : les Couthures, rue de la forêt.*
5. *Le suivi et l'état des lieux de la gendarmerie.*
6. *Le début de travaux dans l'école primaire : mise en conformité électrique, sanitaires garçons, plomberie.*
7. *La climatisation d'une salle de classe dans l'Algeco de l'école primaire.*
8. *La pose d'un toit de protection pour l'édicule de la station d'épuration par les employés communaux, la pose de grillages de protection autour de la pompe à chaleur et l'école maternelle par les employés communaux.*
9. *L'étang et ses abords : un aménagement mesuré. Une réussite par sa fréquentation.*
10. *Les Saveurs : un changement de propriétaire et une volonté de valoriser un patrimoine architectural.*
11. *La réfection du pignon et du mur de façade de l'église courant septembre.*

Restaurant «Les Saveurs» : *Des Normands en Berry!*

Isabelle et Christophe dans la cuisine historique!

La commune souhaite la bienvenue à Isabelle et Christophe Malecki pour leur arrivée dans la commune à l'occasion de la reprise du restaurant Les Saveurs en juillet dernier.
Un coup de cœur pour l'établissement et la commune qui les amène tout naturellement à conserver l'esprit culinaire du Berry avec cependant l'envie d'ajouter à la carte des plats typiquement normands.
Un mélange des genres qui saura ravir les gourmands et les gourmets.

Ouvert du mardi au dimanche midi
(fermé le mardi soir)
Menus à 12€, 16€ et 30€ + plats à la carte.
Chaque menu proposera 3 entrées, 3 plats, 3 desserts au choix avec fromage

Informations Municipales

État civil, Coordonnées utiles....

Conciliateur
Monsieur Claude

Permanence le 1er lundi du mois
à la Mairie de Levet

sur Rendez-vous
(prendre contact avec la Mairie)

Assistante Sociale de la Commune
Mademoiselle Virginie GIRAULT

Permanence le jeudi matin
à la Mairie de Levet

Prendre rendez-vous avant au
Centre Médico Social de Saint Florent / Cher

02 48 55 01 58

Infos Spécial P.L.U. (Plan Local d'Urbanisation)

La comission urbanisme a relancé la démarche de PLU avec l'architecte et les organismes associés (DDEA, Préfecture).

La réunion à été organisé fin avril avec ces partenaires et la commission (soit deux ans après la dernière réunion).

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable a été approuvé en conseil municipal le 16 mai 2008)

Les plans et les documents sont toujours consultables en mairie et un registre des remarques est à la disposition des habitants.

État Civil

(arrêté au 31 août 2008)

Ils se sont unis

2007

28/04 : Laurent AUROI et Céline DOVILLAIRE
21/07 : Fabien CHIRON et N'guessambra Detia EKRA
18/08 : Edern BOUTREAU et Chloé GOUX
08/09 : Arnaud VENIER et Adeline BILLOT
15/09 : Nicolas NEVEU et Guilaine CASTILLE
15/12 : Didier BONNEFOY et Chantal RAGANEAU

2008

10/05 : Hassan MANSOURI et Béatrice ROBIEZ
14/06 : Emmanuel LABONNE et Céline VIDALIE
19/07 : Gilles BOUTIN et Nathalie GUFFROY

Ils sont nés

2007

12/02 : Léana LABONNE
24/04 : Esteban LEHEMBRE
31/05 : Lisa MENNESSON
18/06 : Anthony MONDON
17/10 : Emma PENNEROUX
13/12 : Arnold BRUNET
30/12 : Elsa LERCH
18/03 : Julie JOLY
04/05 : Janis MARTINEAU
10/06 : Salma JABADI
28/08 : Manon LAPEYRONNIE
06/11 : Emma LEGALLE
24/12 : Elodie SACHET

2008

25/01 : Mathis LEBAS
05/03 : Quentin ALEXANDRE
06/04 : Camille TARTER
02/05 : Thomas ROUSSEAU
10/07 : Alizé EMIEL
21/08 : Nicolas DUCHESNE
29/01 : Anaëlle PAILLARD
29/03 : Laura GUTIERREZ
21/04 : Victor DABE
07/05 : Clélia MORAND
29/07 : Clara OMBREDANE

Ils nous ont quittés

2007

05/02 : Jean-François ORTI
21/05 : René POIX
21/05 : Marcel LAROCHE
01/09 : Solange SURGET née DEBOIS
21/09 : Alain MORNAC
14/12 : Rolande MARTINAT née GRESSY
17/12 : Marguerite GANIOLE née HERAULT

2008

10/01 : Thérèse AKOURI née SEYMOUR
14/01 : Louisette MARQUIGNON née SAULZET
10/03 : Berthe METIVET née LOYVET
15/03 : Danielle FAUCHERET née PLANCHARD
23/03 : Suzanne PIROT née ALGRET
08/05 : Bernadette DAUMIN née CORDAT
14/05 : Maurice GEORGES
13/07 : Henri ROBIQUET
28/07 : Bernard BAUDOUIN

Syndicat des Ordures Ménagères : GRO.CO.CH.O.M

(GROupement de COmmunes CHargé des Ordures Ménagères)

Horaires de la déchetterie de Levet

Jours	Été (à partir du 1er Mai)	Hiver (à partir du 1er Nov.)
Lundi et Samedi	9h à 12h - 15h à 18h	9h à 12h - 14h à 17h
Mercredi et Vendredi	15h à 18h	14h à 17h
Mardi, Jeudi et Dimanche	FERMÉ	

Pensez à bien trier !

- **Je dépose dans le conteneur VERRE**
  - les bouteilles vides sans bouchon ni capsule
  - les pots et les bocaux, vides et sans couvercle

- **Je jette dans ma poubelle ordinaire :**
  - les ampoules électriques, les néons, les flacons pharmaceutiques,
  - la porcelaine, la vaisselle, la céramique, la faïence, les miroirs, les vitres, les pare-brises, le verre médical,

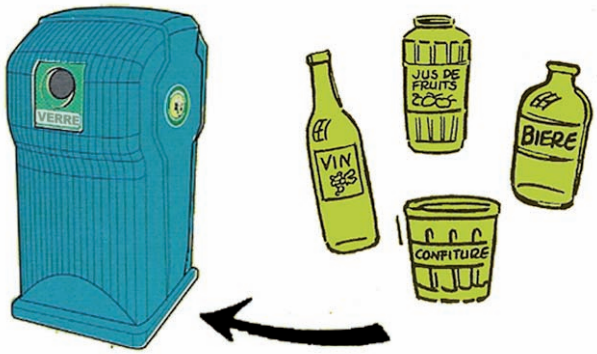

- **Je dépose dans le conteneur PAPIER-CARTON-CARTONNETTE**
  - les journaux, les magazines, les prospectus
  - les emballages vides en carton plat ou ondulé, les boîtes et les suremballages

- **Je jette dans ma poubelle ordinaire :**
  - les papiers gras ou salis, les mouchoirs en papier, le papier calque ou carbone
  - les couches-bébés, le papier peint, l'essuie-tout

- **Je dépose dans le conteneur GRILLAGÉ:**
  - les bouteilles plastiques transparentes vides
  - les flacons opaques vides
  - Les emballages métalliques vides
  - Les briques vides

- **Je jette dans ma poubelle ordinaire :**
  - les sachets en plastique, les bouteilles d'huile les pots : yaourt, crème,
  - le gel douche, le shampooing, les objets en plastique et les suremballages
  - les emballages de produits toxiques

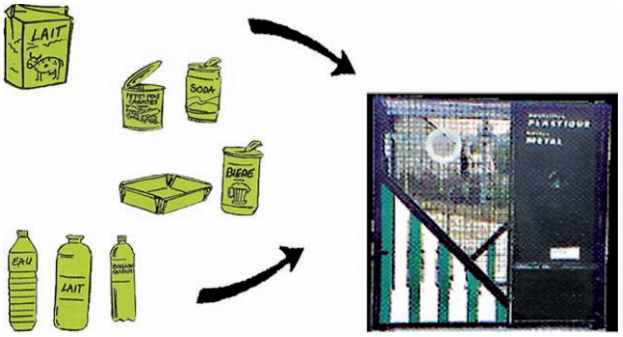

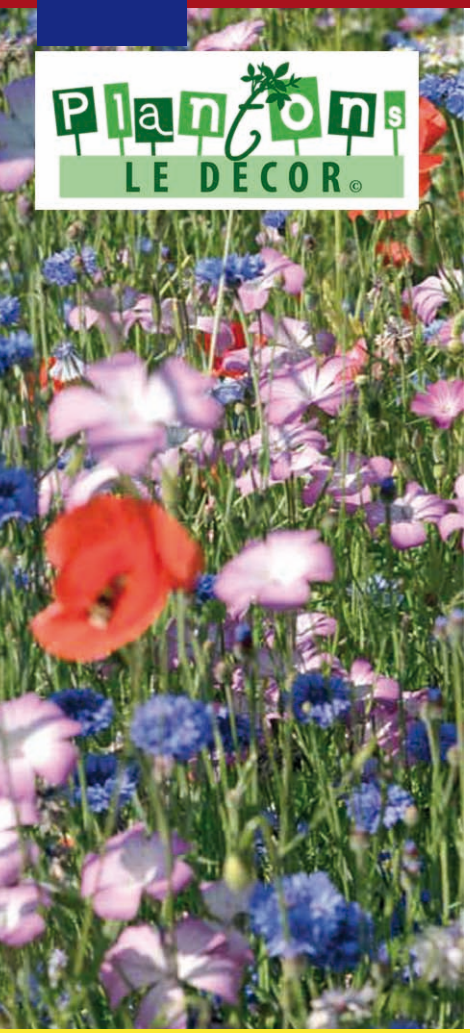

Soucieux de valoriser le cadre de vie de ses habitants, le Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges encourage le reboisement de haies, alignements et/ou bosquets, sur l'ensemble de son territoire (64 communes), à travers une opération intitulée :

«Plantons le décor»

Par une aide financière
(50% du coût TTC de plants et fournitures),

Par une aide technique
(conseils dans le choix des espèces et de leurs emplacements, participation à des ateliers plantation et taille),

Pour tous porteurs de projet
(exploitants agricoles, collectivités, associations, entreprises, particuliers etc.).

INFORMATIONS :

Claire SCHNEIDER
tél. : 02 48 26 82 51
plantons-le-decor@wanadoo.fr

Les dates de clôture des inscriptions, pour les deux prochaines opérations de plantations, sont :

Pour la plantation de Mars 2009 :
le 7 Novembre 2008

Pour la plantation de Novembre 2009 :
le 5 Juin 2009

Lignes 18
le réseau départemental des transports du Cher

CONSEIL GÉNÉRAL Cher

LIGNE RÉGULIÈRE N° 150

Depuis le 1er septembre 2007, le Conseil Général met à votre disposition une navette pour rejoindre Bourges deux fois par jour.

Des tarifs attractifs, un tarif unique pour tous les trajets

Lignes régulières et les navettes

Ticket à l'unité
2 € plein tarif
1 € demi-tarif

Carnet de 10 tickets
14 € plein tarif
7 € demi-tarif

Carte d'abonnement mensuel
40 € plein tarif
20 € demi-tarif

Votre centrale d'informations et de réservation
0800 10 18 18
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour tout savoir
www.lignes18.fr

Levet • Bourges

ARRÊTS	L M Me J V	L M Me J V S
Senneçay - Bourg	8 h 05	13 h 05
Vorly - Bourg	8 h 10	13 h 10
Levet - Mairie	8 h 15	13 h 15
Lissay-Lochy - Église	8 h 20	13 h 20
Bourges - Gare routière	8 h 40	13 h 40
Bourges - Nation	8 h 45	13 h 45
Bourges - Sncf	8 h 55	13 h 55

Bourges • Levet

ARRÊTS	L M Me J V		L M Me J V S
Bourges - Sncf	12 h 05	17 h 00	18 h 10
Bourges - Nation	12 h 15	-	18 h 20
Bourges - Gare routière	12 h 20	17 h 05	18 h 25
Lissay-Lochy - Église	12 h 45	17 h 30	18 h 50
Levet - Mairie	12 h 50	17 h 35	18 h 55
Vorly - Bourg	12 h 55	17 h 40	19 h 00
Senneçay - Bourg	13 h 00	17 h 45	19 h 05

Ligne régulière. Fonctionne toute l'année.
Point relais navette.
Arrêt possible : **Réservation obligatoire au 0800 10 18 18** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Les Associations : Un plus pour Levet

Récemment le Judo Club de Levet a organisé le 2ème tournoi par équipes dans le but de rencontrer les autres clubs de judo du département, de préparer les compétitions, de travailler et de combattre ensemble. Pour l'occasion, la salle des fêtes a été transformée en immense dojo et c'est dans la bonne humeur que la cinquantaine de judokas, jeunes et moins jeunes, garçons et filles, s'est entraînée avant de combattre.

Pour tous renseignements :

Judo club : Mme Georges : 02 48 25 11 75

Alexandre Daudon débute le judo au Bac à Bourges puis rejoint le club de Levet à sa création en 1995. C'est d'abord un judoka loisir. Après une courte pause de 2000 à 2002, il reprend le judo grâce à son frère Mickael, lui aussi judoka, en tant que compétiteur cette fois-ci. Il a eu raison puisqu'il devient la même année champion du Cher junior, sénior 2ème division et sénior 3ème division et est également sélectionné à la phase régionale sur les 3 catégories. Il obtient, par la suite, tous ses points d'un seul coup pour sa ceinture noire et passe brillamment ses kata le 7 mars dernier avec Stéphane Bergeron, judoka du même club.

Les résultats :
1er : Levet 1
(Florentin Gaugry, Ewen Couic, Medhi Danys, Roman Georges, Yoann Café, Nicolas Massereau, Quentin Freydier, Adeline Pichon et Mikael Daudon)
2ème : Alliance Sancoins / S-Doulchard
3ème : Levet 2
4ème : Dun-sur-Auron
5ème : Châteauneuf-sur-Cher
6ème: Lingières
7ème : Châteauneuf-sur-Cher 2
Coupe du meilleur ipon :
Valentin Halaire (St-Doulchard) / Valentin Vasseur (Dun-sur-Auron)
Johan Chahumeau (Châteauneuf-sur-Cher))
Alexis Berthlom (Dun-sur-Auron)
Coupe faire play :
Jean-Baptiste Hérault (Lignières)
Florentin Gaugry (Levet)
Delphine Bouchet (Levet)

Les Aînés Ruraux

Les Supercracks ont fait parler la poudre...!

Les Aînés Ruraux de Levet ont brillamment terminé 1ers ex-æquo (avec Jussy-le-Chaudrier) du Challenge Départemental des Supercracks 2008. Ceci à l'issue de cinq épreuves comportant de nombreuses questions de culture générale et encyclopédique auxquelles ont répondu 32 équipes participantes.
Le résultat final a été récemment proclamé à la salle des Fêtes de Levet où nos aînés ont reçu amicalement 80 des compétiteurs de ce challenge en organisant une sympathique réception en leur honneur.

Renseignements :
Club des Aînés Ruraux : M. Prieur : 02 48 25 13 90

École primaire

Sur les pistes de la connaissance

Du 28 mars au 3 avril dernier, l'école élémentaire de Levet a abrité l'exposition des élèves de CM2, élaborée pour faire partager les découvertes et les apprentissages vécus pendant leur classe de neige. De retour de leur périple, ils ont souhaité réaliser une exposition mettant en scène leur séjour riche d'apprentissages. Et la teneur de l'exposition témoigne de l'emploi du temps bien rempli et du travail fourni : la confection de maquettes représentant les remontées mécaniques, la fabrication d'un curvimètre, la réalisation d'un film...

Tout a été prétexte à pédagogie !

Let's Go!

L'Association Artistique Let's Go propose, depuis plus de 10 ans, aux habitants de Levet et des environs, différentes pratiques artistiques comme l'éveil corporel, la danse, la musique et le chant dans le cadre d'une chorale. Ces disciplines sont ouvertes aux enfants (dès les moyennes sections de maternelles) comme aux adultes et sont enseignées par des professeurs diplômés.

Renseignements :
Mme Colson
02 48 25 32 57

Les Associations de la Commune de Levet

Plusieurs associations existent à Levet. Contactez les!

Le Sport

Amicale bouliste : M. Magot : 02 48 25 35 17

ASC LEVET (Football) : M. Baboin : 02 48 25 11 03

Gym volontaire : Mme Greguy : 02 48 25 36 53

Judo club : Mme Georges : 02 48 25 11 75

LeVet T.T. : M. Petit : 02 48 25 12 76

Tennis club : M. Welply : 02 48 25 10 56

Les Arts

Let's go (Musique, danse, chorale) : Mme Colson : 02 48 25 32 57

Atelier Créa Déco: Mme Batime : 02 48 25 39 49

Broder à Levet : Mme Blin : 02 48 55 64 21

Les Loisirs

AP2L (Pêche) : M. Catoire : 02 48 25 33 98

Société de chasse : M. Magot : 02 48 25 35 17

ASC Autoroutes: M. Lambert: 06 15 02 88 45

Comité des fêtes : M. Surget : 02 48 25 36 60

Club des Ainés Ruraux : M. Prieur : 02 48 25 13 90

Les Lapinos : Mme Faugère : 02 48 25 14 78

Amicale des Sapeurs Pompiers : M. Gautron : 02 48 25 15 83

CATM : M. Baboin : 02 48 25 11 03

F.N.A.T.H. : Mme Chertier : 02 48 25 31 59

Association St Martin de Levet et ses environs: M. Volut : 02 48 25 32 70

Comité de jumelage Fornos de Algodres : Mme Simon : 02 48 25 38 66

Bien-Être à Levet : M. Fourcade : 08 75 36 95 14

Le saviez-vous?

Dans son remarquable ouvrage « LEVET, 2000 ans d'âge », une Levétoise, Véronique SIMON, nous fournit de précieux renseignements sur l'histoire de notre commune.

Il n'existe pas de certitude sur l'origine du nom de notre village, mentionné sous plusieurs dénominations au cours des siècles de VICARIA LAVATENSIS à PAROCHIA (paroisse) de LEVETO en 1422.

Une rue, dénommée « Chaussée de César », nous rappelle qu'il existait des sites gallo-romains autour de Levet et que des fermes (ou villas) se situaient le long de la Rampenne. Le plus important des sites découverts est celui de la Villa de Clérandry (Clos Landry) sur une superficie totale d'environ 16 hectares, entre les routes de Saint-Florent et d'Arçay.

Au cours du Moyen Âge puis pendant les guerres de religion (16è siècle), les paysans berrichons ont subi de nombreuses calamités : épidémies, mauvaises récoltes causant la famine, catastrophes naturelles, villages dévastés par les guerres. La misère provoque une désertification des campagnes dont les habitants se réfugient dans les villes. De 99 foyers en 1565, la population de Levet est évaluée à 25 feux en 1589 ! ... Les Berrichons souffriront encore d'une grande disette en 1817.

Le plus ancien des registres paroissiaux de Levet (ancêtres de notre actuel état civil) date de 1612. Il est consultable aux Archives Départementales de Bourges et concerne principalement les baptêmes. Le premier registre conservé à la Mairie de Levet couvre les années 1687 à 1759.

Formation du Canton de Levet le 17 novembre 1790. La commune d'Osmoy en a fait partie jusqu'en 1922 avant d'être rattachée à Baugy.

Le temps du progrès

De 1888 à 1951, une ligne de chemin de fer secondaire à voix étroite (1 mètre) relie Bourges à Dun sur Auron et dessert Levet.

En 1903, la Poste est dotée du téléphone manuel. En 1907, un panneau de signalisation limite la traversée de Levet à 10 km / heure en voiture à pétrole !

L'électricité est installée progressivement à partir de 1928- 1929.

Levet adhère au Syndicat de l'Eau en 1932. Lors d'une grande sécheresse en 1948, un puits creusé près de l'ancien château d'eau (détruit en 2004), à l'entrée nord de Levet, permet une consommation limitée pour les agriculteurs et surtout pour les particuliers : deux seaux d'eau par jour ! Si le seau est renversé, on ne peut pas le remplir une seconde fois ! ... L'eau courante arrivera dans les foyers levétois à partir de 1958.

Cinquante ans ont passé avec l'arrivée des ordinateurs et de l'ADSL à Levet.

LEVET en Berry est édité par la Mairie de Levet
Directeur de la Publication Jean-François BAROT, Maire / Rédaction Commission Communication, Mairie, Place du 8 mai 1945
18340 LEVET, 02 48 25 30 25 / Création Graphique Erwan ZAUGG / Impression Imprimerie du Parc, F-18400 St-Florent-sur-Cher
Dépôt légal : Septembre 2008 / Crédit photographique : La Nouvelle République, Le Berry
«Levet en Berry» est distribué par la Mairie. Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler au 02 48 25 30 25